



MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Institut Supérieur de Gestion des Entreprises

N/Réf : 540.94/ISGE/DIR/ ... /2018

COMMUNIQUE AUX INSCRIPTIONS AU PROGRAMME DSCG (MASTER)

L'Institut Supérieur de Gestion des Entreprises (ISGE) porte à la connaissance des Candidats retenus au programme DSCG (Master) à l'ISGE, que les inscriptions au cours et au rôle pour l'Année académique 2018-2019 vont débiter du 05 au 30 Novembre 2018 à partir de 7h30 jusqu'à 11h30 et de 14h jusqu' à 17h30 les jours ouvrables.

Les candidats devront se munir des documents suivants pour compléter leurs dossiers :

- Tous les documents exigés lors de la préinscription pour ceux qui ne les avaient pas présentés au complet ;
- Diplôme d'Etat certifié conforme à l'original (ou certificat d'homologation);
- Extrait d'acte de naissance ;
- Attestation d'identité complète ;
- Attestation d'Etat civil ;
- Extrait du casier judiciaire ;
- Un Curriculum Vitae ;
- Preuve de paiement des frais d'inscription au rôle (30.000FBu)

Les inscriptions se feront au bureau du Secrétariat du Service Académique de l'ISGE, sis Boulevard de l'UPRONA, Building NYOGOZI (en face de l'OTB), 3^{ème} étage.

Passé ce délais, celui ou celle qui ne se sera pas fait inscrire se verra remplacé par les candidats réservistes se trouvant sur la liste d'attente, par ordre de mérite.

NB : Pour ceux qui veulent suivre en même temps le programme INTEC de PARIS et qui n'ont pas le DCG de l'INTEC doivent constituer le dossier de demande de VAE 85 pour avoir accès au DSCG INTEC.

Pour toute information complémentaire, téléphonez au 22 21 48 74/22224698 ; ou consulter le site www.isge.bi

Fait à Bujumbura, le 30/10/2018

Le Directeur de l'ISGE

FRANCOIS NIBIZI



FORMONS POUR UNE CULTURE ENTREPRENEURIALE !!!